

convenable, la page citée des Mémoires (a) & celle du Journal (b) : & si vous persistez à dire que vous avez appris dans les Mémoires ce que vous avez dit à l'occasion de cette découverte (c) ; vous êtes mon vainqueur, & je vous donne victas manus.

Je suis fâché, Monsieur, que votre extrême mais estimable sensibilité m'ait obligé à faire une espèce d'apologie, qui peut-être ne fera pas sur vous une impression aussi gracieuse, que celle que je me flattois d'avoir produite par la manière dont j'ai parlé de vos Traités. Je m'étois appliqué à faire saillir sensiblement ce que j'y avois vu de bon & de vrai, & c'étoit, j'en conviens encore avec plaisir, la substance & presque tout l'ensemble de l'ouvrage ; j'en avois masqué les défauts d'une

(a) Texte des Mémoires, imprimés en 1777, tiré d'un Mémoire lu en 1774. On assure avoir découvert des crocodilles dans les carrières des environs de Maftricht. Ce n'étoient que des mâchoires de quelques gros poissons qu'on soupçonne être des baleines. t. I. p. 402.

(b) Texte du Journal touchant l'orca découverte en 1778. Sous le fort de St. Pierre on a trouvé un squelette qu'après un examen attentif j'ai jugé être une orca, & point un crocodile, quoique quelques journalistes l'aient annoncé sous ce nom I. Juillet 1779, p. 342.

(c) Texte du Traité sur les fossiles de Mr. de Launay, imprimé en 1780. Je ne puis omettre de parler ici de ce prétendu squelette de crocodile découvert plusieurs années dans la montagne de St. Pierre près de Maftricht & qu'on a scû ensuite avoir appartenu à l'Épaular, en latin orca. p. 57.